

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber: Le messenger suisse de France
Band: 14 (1968)
Heft: 9

Artikel: Notre ambassadeur parle
Autor: Dupont, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTRE AMBASSADEUR PARLE

C'est avec une très grande joie que je vous retrouve nombreux et fidèles au rendez-vous de juin, pour célébrer dans le calme de ce parc et sous ses ombrages notre Fête Nationale. Il me tient à cœur d'exprimer en tout premier lieu notre gratitude à la famille Jeanrenaud qui nous accueille année après année si amicalement. Le cadre magnifique de leur belle propriété concourt au plein succès de cette journée. Notre gratitude doit aller également à M. Carlo Baumann et à tous ceux qui font équipe avec lui. Qu'ils soient remerciés de leur inlassable dévouement.

Ainsi, dans ce climat et à cette occasion pouvons-nous faire, en quelque sorte, un bilan. Car c'est bien de cela qu'il s'agit en définitive. C'est à chaque fois une nouvelle étape que nous franchissons. Une halte bénéfique s'offre alors à nous pour faire le point, et surtout envisager ce qui nous reste encore à accomplir, ce qui nous sépare des buts que nous nous sommes fixés et que l'histoire a avalisés. En faisant à la fois ce bref retour en arrière et ce « pleins feux » sur l'avenir, nous réalisons alors combien notre chemin s'identifie à ceux que d'autres que nous parcourent dans le même temps et sous d'autres horizons.

Nous devons prendre toujours plus conscience de notre interdépendance. L'étape que nous avons franchie d'une Fête Nationale à l'autre, nous ne l'avons pas parcourue dans la solitude. Elle ne constitue pas une voie spécifiquement suisse, pas plus qu'elle n'est réservée à notre seul usage.

Aujourd'hui, les distances ont disparu. A la rapidité des transports s'ajoute celle de l'information, la similitude des problèmes va de pair avec leur convergence, tandis que s'accélère rapidement le progrès scientifique et technique. Tous ces facteurs se conjuguent pour que, finalement, le chemin des uns se confondent avec celui des autres. Il en résulte que jamais autant qu'aujourd'hui ne s'est imposée aussi clairement à la conscience, la réalité de l'unité de destins des peuples et des hommes. En bref, l'humanité entière se trouve engagée par les mêmes événements, où qu'ils se passent, qu'ils soient grands ou petits.

La voie qu'a suivie le monde au cours de cette dernière année rappelle singulièrement certaines de nos routes de montagne. Tracées au fond de vallées encaissées, elles sont surplombées par des cimes menaçantes. Leur hauteur assombrit le chemin, leur présence limite l'horizon. Ainsi en est-il allé, pendant cette période, de certains événements internationaux. Qu'il s'agisse d'accidents collectifs, guerres, convulsions sociales, spasmes d'une société en voie de transformation ou faits isolés, tous se signalent par le déchaînement de la violence que répercutent leurs ondes de choc. Ce sont ces cimes redoutables que j'ai évoquées à l'instant, qui me paraissent capables, non seulement de jeter une ombre sur le présent, mais encore de rendre l'avenir de tous et de chacun incertain, car il ne me paraît pas qu'il y ait pour nous d'alternative préférentielle, ni de voie privilégiée, ou d'existence possible à contre-courant. L'adage : « Qui n'avance pas recule »

le » n'a jamais trouvé d'illustration plus brutale dans les faits, qu'il s'agisse de la technique, de l'économie, de la culture, mais aussi et surtout de la morale.

Mais, en cette belle journée ensoleillée, il n'entre pas dans mon propos de vous peindre le diable sur la muraille. Pourtant, je ne veux pas non plus me dérober à la méditation que les faits nous imposent. Et d'abord cette constatation que la violence, hélas, gagne du terrain, menaçant une société fondée sur le droit, le respect de l'opinion des autres et le dialogue démocratique.

Qu'avons-nous à faire ? Nous devons être du nombre de ceux qui, en Suisse et à l'étranger, ont le souci du rôle et de la place de notre pays, de sa présence et de son rayonnement à l'étranger.

Nos questions sont celles que nous nous adressons à nous-même, quand le vertige de notre propre destin nous saisit. Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Quelles sont nos forces, nos qualités et nos faiblesses ? Quelle est notre place dans le monde actuel, notre contribution possible ? En bref, telle est l'essence du dialogue qui se noue dans les deux sens entre la cinquième Suisse et la patrie. Chacun de nous peut lui donner la chaleur de la vie. Il s'agit de poursuivre en commun cette étude de la réalité suisse dans le contexte de l'actualité internationale. En marge des slogans et des idées reçues, il faut répondre à ces questions, que nous devons nous poser à propos de notre pays.

En Suisse, des groupes de citoyens, soit sur mandat des autorités, soit spontanément, se préoccupent d'adapter nos structures à l'évolution du monde. Les uns envisagent la révision et même la refonte totale de notre Constitution, les autres souhaitent plus de cohésion entre les diverses régions de notre pays, plus d'échanges intérieurs dans tous les domaines, de manière à vivre les uns avec les autres, et non pas les uns à côté des autres.

Vous venez d'entendre le message du président de la Confédération. Il appelle votre attention sur le fait que, pour la première fois dans notre histoire, notre gouvernement s'est efforcé cette année de tracer les grandes lignes de la politique qu'il se propose de suivre pendant une période relativement longue. En effet, donnant suite à une motion du conseiller national Schürmann, de Soleure, il a innové. Il vient, dans un exposé général, de définir les principes et les intentions qui commanderont l'activité gouvernementale au cours de la période législative de 1968 à 1971.

Il ne saurait être question, mes chers compatriotes, d'examiner tous les aspects de ce vaste inventaire de nos problèmes. N'embrassent-ils pas les divers domaines de notre activité, allant des relations extérieures à la défense nationale, et aux rapports entre la Confédération et les cantons, en passant par la politique économique, l'aménagement du territoire, les problèmes des transports et de l'énergie, le bien-être social, l'éducation, la recherche scientifique ou la politique financière et moné-

taire ? J'aimerais cependant que nous nous arrêtions ensemble aux domaines qui me paraissent les plus proches de nos préoccupations.

Le Conseil fédéral, en premier lieu, rappelle que, dans un monde en proie à de profondes mutations, une tâche précise se dégage ; réaliser les objectifs de la Confédération tels que les définit l'article 2 de notre Constitution. Il s'agit :

- d'assurer l'indépendance de la Patrie ;
- de protéger la liberté et les droits des Confédérés, et
- d'accroître la prospérité commune.

« NOS RELATIONS AVEC L'ETRANGER...

... précise-t-il, seront toujours commandées par l'objectif fixé par la Constitution fédérale : l'indépendance du pays, et par les principes de neutralité, de solidarité et d'universalité. »

Mais, comme il le souligne :

« La relativité qui caractérise aujourd'hui la notion d'indépendance conduit tout naturellement à un renforcement de la solidarité internationale, sur les plans économique, scientifique, social et juridique — et dans d'autres domaines encore. Relevons en passant que l'assistance ou coopération technique est un aspect important, mais non pas le seul, de l'exercice de cette solidarité. »

D'où l'intention de renforcer notre participation aux travaux de toutes les organisations internationales dont la Suisse est membre. Une collaboration plus intense est prévue, entre autres, en matière de développement et codification du droit international, initiatives humanitaires, assistance technique aux pays en voie de développement, adhésion à la Convention des Droits de l'Homme et à d'autres conventions du Conseil de l'Europe, et j'en passe.

Ni le droit fédéral, ni le droit cantonal ne contiennent encore toutes les dispositions qui nous permettraient de signer la Convention de Strasbourg. Mais la Suisse pourrait y adhérer en formulant certaines réserves, et le Conseil fédéral a l'intention de soumettre cette année encore un rapport à ce propos aux Chambres fédérales.

LA SUISSE DOIT-ELLE ADHERER A L'O.N.U. ?...

... se demande notre gouvernement. Et de préciser que nous nous rallions pleinement aux principes inscrits dans la Charte de San Francisco, et que nous nous employons à les inscrire dans les faits. Pour le moment cependant, les conditions d'une adhésion de la Suisse neutre à ce groupement mondial ne sont pas remplies, ou tout le moins pas suffisamment précisées. Dans les circonstances présentes, toute décision serait prématurée. Après avoir constaté que les obstacles d'une adhésion de la Suisse s'atténueront s'il est possible de trouver une formule compatible avec la sauvegarde de notre neutralité, l'exécutif annonce son intention de se prononcer l'an prochain sur ce problème par un rapport aux Chambres.

En attendant, notre pays continuera de participer à part entière aux travaux des organisations spécialisées de l'O.N.U.

Comme par le passé, notre neutralité et l'universalité de nos relations diplomatiques continueront à nous permettre, le cas échéant, d'offrir nos bons offices, soit pour faciliter la reprise de contacts entre puissances adverses, soit pour servir d'intermédiaires ou assurer la défense des intérêts étrangers. La disponibilité de la Suisse est un élément important de notre politique extérieure.

Qu'en est-il, me demanderez-vous, de l'intégration européenne ? Le Conseil fédéral a rappelé son attitude à ce sujet :

« Nous continuerons à suivre de la manière la plus attentive les développements du problème de l'intégration européenne. Nous saisissons sans défaut toutes les occasions qui s'offrent de contribuer à l'élimination de la regrettable scission de l'Europe occidentale en deux marchés ; dans l'immédiat, nous nous emploierons à en atténuer les répercussions. »

Le chapitre consacré à notre politique économique lui donne l'occasion de préciser encore ses vues :

« Nous vouerons simultanément toute l'attention nécessaire à l'aménagement des relations avec la Communauté économique européenne. La mise au point de solutions européennes globales reste notre objectif. Aussi longtemps que leur réalisation ne paraîtra pas possible, pour des raisons qui échappent à notre influence, nous nous emploierons à régler de manière pragmatique les problèmes que posent dans les domaines divers, la multiplicité et l'intensité de nos relations avec les pays du Marché commun. En outre, si l'on devait rechercher de nouveaux moyens d'aménager les rapports entre les aires de la C.E.E. et de l'A.E.L.E., la Suisse insisterait pour participer d'emblée, et sur un pied d'égalité, aux négociations avec les autres pays qui ne sont pas membres de la C.E.E. »

« Un élargissement de la C.E.E. pourrait contraindre la Suisse à envisager l'établissement de liens plus étroits avec la Communauté, mais selon des modalités conformes à sa neutralité, à ses structures politiques et à ses besoins. »

LE DROIT DE VOTE FEMININ

Une question revient fréquemment dans les conversations : le droit de vote féminin. La réponse du Conseil fédéral, la voici :

« Nous restons acquis à l'idée d'une révision partielle de la Constitution fédérale visant à accorder à la femme suisse le droit de vote et l'éligibilité sur le plan fédéral. Le peuple et les cantons ayant repoussé cette révision partielle il y a quelques années, l'évolution enregistrée dans les cantons n'est pas sans influence sur le choix du moment où il paraîtra opportun de soumettre un nouveau message aux Chambres fédérales. »

L'espoir est par ailleurs exprimé que les échanges — économiques et culturels — entre l'Est et l'Occident continueront à s'améliorer, en dépit des

oppositions idéologiques. Le Conseil fédéral est prêt à stimuler cette évolution.

Une attention particulière est également vouée à :

L'EDUCATION ET A LA RECHERCHE

« Parmi les tâches de la Confédération, aucune ne reflète davantage les transformations profondes et rapides qui caractérisent notre civilisation. Non seulement la prospérité des nations, mais aussi leur position internationale, l'influence qu'elles exercent sont commandées de manière toujours plus déterminante par les résultats des efforts qu'elles poursuivent dans les domaines de la recherche et du développement. »

Un grand effort doit être accompli dans le domaine des mesures propres à stimuler les dons et les talents. « On constate avec inquiétude que la proportion des diplômés de l'enseignement universitaire est inférieure à la moyenne européenne occidentale et que cet écart a tendance à grandir. » Parmi les mesures propres à corriger cet état de choses, la Confédération envisage d'encourager une participation plus grande à l'enseignement supérieur de jeunes gens appartenant à des milieux qui y sont trop faiblement représentés (familles ouvrières, habitants des régions rurales, etc.).

La contribution de la Confédération et des Cantons au financement de la recherche, qui représente 0,6 % du produit national brut, est tenue pour insuffisante. Des dépenses plus élevées sont donc prévues et des mesures propres à assurer la coordination nécessaire. La recherche fondamentale, dans la mesure où il s'agit de l'exécution de projets considérables, sera poursuivie de préférence au sein de communautés internationales ad hoc.

RAYONNEMENT A L'ETRANGER

Les assises des Suisses de l'étranger se sont souvent préoccupées du rayonnement de notre pays à l'étranger et de notre politique culturelle. Le Conseil fédéral a dit son intention d'intensifier son activité dans ce domaine en favorisant le libre épanouissement de la personnalité :

« C'est sur elle seule, en effet, et non sur l'Etat, que peut reposer l'essor culturel sous toutes ses formes. Son encouragement contribue grandement à nous faire prendre plus nettement conscience de nos particularités ; il nous permet aussi de mieux saisir les fondements spirituels de notre Etat. »

J'ai cité largement ce rapport qui, selon l'image du président Spühler, répond aux besoins de « faire le point, de baliser les chemins de l'avenir ». Il donne la mesure des problèmes posés et de l'effort de réflexion requis. Dans son message du 1^{er} août, le président de la Confédération souligne la nécessité d'une étroite collaboration de tous les milieux pour venir à bout de ces tâches et le rôle des Suisses de l'étranger dans leur accomplissement. Personne ne saurait demeurer indifférent à cette grande mutation. Et on ne saurait négliger la contribution de chacun à une œuvre qui requiert le concours de tous les hommes de bonne volonté.

LE « PAYS INVISIBLE »

Avoir part aux problèmes matériels, à la transformation du « pays visible » ne saurait suffire.

Notre fête nationale nous incite à chercher également le « pays invisible », sa permanence, ce qui, finalement, compterait si tout le reste était mis en cause. Alors ne serons-nous pas frappés, en tournant les pages de notre histoire, d'une volonté d'établir l'unité dans la diversité, d'engager le dialogue démocratique, d'ouvrir la consultation, d'entamer une discussion au sein de ces entités que sont nos communes, de former un peuple capable de contester les décisions de l'exécutif et de prendre des initiatives ? A bien considérer cet ensemble, tel qu'il sort de la double épreuve du temps et de l'usage des hommes, nous verrons qu'il représente pour nous une chance de pouvoir nous adapter harmonieusement à la transformation du monde.

Cet ensemble, rebelle à l'analyse, mais qui fait partie intégrante de notre être, c'est l'âme du pays telle que l'ont façonnée nos prédécesseurs. Le pays a besoin de nous pour durer. Besoin que nous le servions en faisant passer l'intérêt général avant nos intérêts particuliers et qu'en toutes occasions nous nous comportions en démocrates convaincus et non pas, pour paraphraser le mot du philosophe Thibon, en démocrates « qui ne sont que des poteaux indicateurs de la démocratie ».

Alors la Suisse, conforme à sa tradition et à son devenir, composée de citoyens pleinement responsables, tiendra le rôle qui lui revient. Son rayonnement n'en sera que plus grand. Notre fierté ne serait-elle pas légitime, si l'action personnelle de chacun de nous devait le permettre ?

Chacun avons, ce matin, rendu grâce à la Providence de ses bienfaits. Au cours de la cérémonie œcuménique si émouvante qui a suivi les deux services, la paix a été évoquée. Puisse-t-elle régner enfin sur notre monde torturé. C'est là notre souhait le plus fervent.

En cette belle journée, nos pensées et nos vœux vont de tout notre cœur à notre pays bien-aimé et à celui qui nous accueille, la France.

Pierre DUPONT.

Excursion du dimanche 13 octobre 1968

Départ en car à 9 h du carrefour, rue des Messageries — rue du Faubourg-Poissonnière, Paris, 10^e.

Nous irons d'abord à CHARTRES où nous visiterons la cathédrale et déjeunerons. Ensuite, par la vallée de l'EURE, nous nous rendrons au château d'ANET (souvenirs de la belle Diane de Poitiers) et au château de THOIRY. Là, vivent quelques 140 animaux : ours, otaries, bisons, tigres, guépards, singes, lions, kangourous, chevreuils, daims, etc..., en grande liberté. En prenant les mesures de prudence prescrites vous ne courez cependant aucun risque d'être attaqués par les fauves.

Prix du transport : 18 F par personne.

Déjeuner en commun, facultatif, au prix de 12 F par personne.

Veuillez vous inscrire au C.C.S., 10, rue des Messageries, Paris, 10^e. Tél. 770-20-66.